



Ct.	Dist.	Commune	Site	ISOS
VD	19	Yvonand	Yvonand	1ère version 12.1985/ant
Addenda				
☒ relevé ☐ visité, non relevé ☐ habitat dispersé				

Qualification

Appréciation du site construit dans le cadre régional

Si le site continue à présenter localement des qualités de situation évidentes, du fait de la présence du cours de la Mentue et des rives du lac, largement plantées de roselières, le développement anarchique de ces trente dernières années a entraîné une baisse importante de ces qualités. Notamment, une large bande urbanisée tend aujourd'hui à couper le site historique de ses prolongements naturels au nord, en direction des rives du lac.

Du fait de sa taille importante et de ses nombreux noyaux imbriqués ou juxtaposés, le site présente toujours des qualités spatiales évidentes, principalement dans les noyaux historiques caractérisés par une certaine densité de leur tissu. Les scissions induites le long de la route Yverdon-Estavayer participent à ces qualités et permettent dans une certaine mesure de contrebalancer les nombreuses constructions parasites, qui réduisent néanmoins fortement l'unité spatiale du site.

Le site présente aujourd'hui encore des qualités historiques et architecturales évidentes, néanmoins fortement réduites par l'urbanisation survenue au cours du dernier demi siècle. Ainsi, le tissu rural d'origine, quoique fortement dissocié et transformé, conserve une partie de ses qualités d'origine. Par ailleurs, la présence de toute une série de bâtiments de valeur : temple, cure et dépendances, hôtel de ville, ancienne grange à blé, gare CFF, maisons de maître, etc., contribue à la sauvegarde de son image traditionnelle.

Grille de comparaison

☐ ville (bourg)	☐ village	qualités de la situation	X		
☐ petite ville (bourg)	☐ hameau	qualités spatiales	X	/	
☒ village urbanisé	☐ cas particulier	qualités hist.-arch.	X	/	
		autres qualités			

Développement de l'agglomération

Relations historiques et spatiales entre les principaux périmètres, ensembles, environnements et éléments individuels; conflits; suggestions particulières de sauvegarde

Evonant, 1010 ; Jvonant, 1100 ; Yvonant, 1453. L'étymologie du nom de la localité ne semble pas connue, mais remonte vraisemblablement à l'époque romaine.

La baie d'Yvonand, caractérisée par la présence de hauts fonds dus notamment aux dépôts alluvionnaires de la Mentue (0.0.49), a été occupée dès le néolithique, cinq stations lacustres étant recensées entre 3900 avt. J.-C. et l'époque du bronze final (vers 1000 avt. J.-C.). Le site a été colonisé à l'époque romaine et se trouve sur le tracé de la voie conduisant d'Aventicum à Eburodunum. Les vestiges d'une villa gallo-romaine ont été découverts à la hauteur de Mordagne (P 3), sur la rive ouest de la Mentue. Ce domaine agricole, exploité à partir de 100 après J.-C., comprenait, outre la maison de maître, partiellement occupée jusqu'à l'an 400, un enclos de 600m par 60m, renfermant une douzaine de bâtiments.

Au Moyen Age, le site se développa progressivement sur la rive est de la Mentue. En 1010, le roi de Bourgogne Rodolphe III rendit la moitié des droits qu'il possédait à Yvonand à l'évêché de Lausanne. Par la suite, le site fut rattaché à la baronnie de Grandson et devint, après les guerres de Bourgogne, l'une des cinq métralties du bailliage commun de Grandson, avec cours de justice et deux conseils de vingt-quatre et dix-sept membres. Jusqu'en 1798, Yvonand fut à la tête d'une seigneurie. La première mention de l'église Saint-Ours remonte à 1010, le temple (EI 0.0.28) étant reconstruit en 1749 et un nouveau clocher étant édifié en 1906.



Ct.	Dist.	Commune	Site	ISOS
VD	19	Yvonand	Yvonand	2
Addenda				

L'agriculture et l'artisanat représentèrent les activités principales d'Yvonand jusqu'au 19^e siècle. La construction de la ligne de chemin de fer Yverdon-Payerne, marquée par l'inauguration de la gare en 1877 (EI 0.0.33), favorisa le développement industriel de la localité, permettant notamment la construction d'une tuilerie-briqueterie en 1880 (0.0.47), aujourd'hui disparue. Du fait de leur tracé au nord de la route de passage, les voies ferrées ont contribué à créer une première coupure avec les rives du lac.

Comptant 401 habitants en 1776, 861 en 1850, la population de la commune est passée à près de 1200 habitants en 1900, dont les deux-tiers environ occupent le site. Au cours du dernier quart de siècle, la population s'est fortement accrue, de telle sorte que la commune compte aujourd'hui plus de 2300 habitants.

Ce développement explique que le site, jusque dans les années 1960, présente une image et une structure proche de celle qui figure sur la carte Siegfried de 1891, avec pour l'essentiel une série de noyaux s'égrenant le long de la route Yverdon-Estavayer.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération actuelle, malgré l'urbanisation importante survenue au cours du dernier quart de siècle, conserve l'essentiel de sa structure historique.

Une première structure (P 1) semble s'être formée selon un axe nord-est/sud-ouest correspondant à une disposition courante dans la région, répondant au régime des vents dominants. Son noyau (E 1.1), qui semble avoir constitué le cœur historique de l'agglomération, englobe la cure (EI 1.1.1) et se prolonge par un verger (PE I) en limite duquel est implanté le temple (EI 0.0.28), reconstruit en 1748 sur les ruines de l'église Saint-Ours du 11^e siècle.

Une seconde structure (P 2), orientée à la fois selon l'axe de la route de passage et en profondeur, de la même manière que le noyau d'origine du site (E 1.1), domine l'agglomération de sa taille. Un noyau linéaire (E 2.2), correspondant à la création de l'avenue de la Gare au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, tend à scinder la structure par le milieu, créant ainsi une tension spatiale non dénuée d'intérêt.

Un troisième noyau (E 0.3), implanté en bordure de la Mentue, à la hauteur d'un carrefour entre la route de passage et une voie secondaire rejoignant Niédens, marque l'entrée du centre de l'agglomération et héberge une ancienne grange à blé datant de l'époque bernoise (EI 0.3.20), transformée en collège au 19^e siècle et désaffectée en 1957. Tout à côté était implantée l'ancienne tuilerie-briqueterie (0.0.47), aujourd'hui également disparue, dont les terrains sont aujourd'hui occupés par des immeubles d'habitation.

Sur la berge ouest de la Mentue se situe le noyau de Mordagne (P 3), qui correspond au centre de gravité du site à l'époque gallo-romaine. Implanté au sud de la route de passage, il recèle une très belle maison bourgeoise du 18^e siècle (EI 3.0.15), marquée par l'influence architecturale bernoise.

Le long de la route de Lucens, qui part en éventail par rapport à la route de passage principale, deux noyaux ruraux (E 0.4, E 0.5) rappellent que la structure historique du site est dès l'origine dissociée, avec une implantation très précoce de fermes foraines auxquelles



Ct.	Dist.	Commune	Site	ISOS
VD	19	Yvonand	Yvonand	3
Addenda				

se sont ultérieurement agglutinées des constructions supplémentaires.

Enfin, au nord de la ligne du chemin de fer, un noyau résidentiel (E 0.6), créé au cours de la première moitié du 20^e siècle et agrandi ultérieurement en direction de l'est (PE XI), constitue vraisemblablement une erreur urbanistique majeure, puisque cette structure tend à renforcer la coupure avec les rives du lac déjà induite par le choix du tracé de la voie ferrée.

Parmi les environnements, le verger bordant l'église (PE I) et l'ancien champ de foire (PE II) jouent un rôle majeur dans la sauvegarde de la structure, et donc de l'image du site. Il en est de même du bas de l'avenue de la Gare (PE III), qui s'inscrit dans la continuité du noyau central (E 2.2), mais sans présenter les mêmes qualités spatiales et historiques.

Alors qu'un certain nombres d'environnements en cours d'urbanisation ou déjà urbanisés (EE V, EE VI, PE VIII, PE XI) témoignent de l'évolution récente du site, d'autres (PE IV, PE VII, EE IX, PE X), qui ont conservé leur vocation agricole, contribuent à conserver sa structure historique dissociée et son image rurale traditionnelle.

Quant aux rives du lac (EE XII), leurs caractéristiques en tant que site tant archéologique que naturel, servant certes de lieu de détente, mais également de poumon vert, de frayère, de roselière, etc. justifient une protection particulièrement vigilante, touchant à des intérêts supérieurs, de niveau cantonal, voire fédéral.

Outre les objectifs généraux de sauvegarde (voir fiche L et fiche des explications), les suggestions particulières suivantes sont à observer:

- Vu la complexité du site actuel, dans lequel les noyaux historiques se sont amalgamés et juxtaposés à des entités plus récentes, le rôle des espaces de liaison et de dégagement revêt un rôle d'une importance extrême et leur affectation future - pour laquelle les mesures de sauvegarde générales préconisées par l'ISOS ne sont qu'incitatives - mériterait de faire l'objet d'une étude spécifique.
- La totalité du secteur situé au nord de la ligne du chemin de fer, caractérisé par des qualités paysagères exceptionnelles, devrait faire l'objet d'un moratoire jusqu'à l'établissement d'une étude globale de sauvegarde, tenant non seulement compte des problèmes de protection proprement dits, mais également de la charge environnementale qui découle de l'urbanisation en cours, en partie à caractère touristique et de détente.



Ct. Dist. Commune

Site

ISOS

VD

19

Yvonand

Yvonand

1ère version 12.1985/ant

Tissu à protéger Périmètres (P), Ensembles (E)**Environnements** Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)**Eléments individuels**

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
P	1	Composante rurale englobant la partie la plus ancienne du site construit	B	/	/	X	B			1-26, 31, 32, 43
E	1.1	Rue de la cure formant sans doute le noyau originel du village	AB	X	/	X	A			1-12, 31, 32
P	2	Extension rurale le long de la route Yverdon-Estavayer-le-Lac	B	/	/	X	B			37-72
E	2.2	Rue de la gare (développement fin 19 ^e s.) modifiant la structure du tissu rural	A	X	X	X	A			37-42, 44-47
P	3	Groupement d'origine rurale en Mordagne, antérieur à la conquête bernoise	B	/	/	X	B			145-162
E	0.3	Composante rurale (antérieure au 19 ^e s.)	B	/	/	/	B			74-85, 121-123
E	0.4	Développement rural lâche (antérieur au 19 ^e s.) le long de la route de Niédens	BC	/	/	/	B			127-135
E	0.5	Noyau rural en limite du site	B	/	/	/	B			142-144
E	0.6	Développement résidentiel au nord des voies CFF (1 ^{ère} moitié 20 ^e s.)	B	/	/	/	B			91-103
PE	I	Vergers bordant l'église au centre de l'agglomération	a			X	a			3, 6, 43
PE	II	Champ de l'hôtel-de-ville, ancien champ de foire	a			X	a			66, 112, 115
PE	III	Prolongement de la rue de la gare en partie construit dans la première moitié du 20 ^e s.	ab			X	a			116-119
PE	IV	Vergers entre le village et la route Yvonand-Lucens	ab			X	a			72, 73, 124-126
EE	V	Alignement d'habitations familiales en direction du nouveau collège	b			/	b			/
EE	VI	Extension lâche du village au 20 ^e s. développement mixte	b			/	b			86-90, 110-114, 169, 171-174
EE	VII	Terrains agricoles prolongeant le village	ab			X	a			31, 32, 36, 137
PE	VIII	Développement mixte reliant les deux noyaux ruraux sur la route de Rovray	b			X	b			136, 138-141, 163
EE	IX	Terrains agricoles et vergers de la plaine de la Mentue	a			X	a			29, 30, 133, 134, 158-161, 163
PE	X	Vergers et jardins potagers bordant les voies CFF	a			/	a			92, 99, 105, 106, 108
PE	XI	Développement résidentiel dans le prolongement du quartier résidentiel	b			/	b			104, 107

Explications succinctes (Pour les définitions détaillées des catégories et des symboles voir la feuille des explications)

Tissu à protéger

Catégorie d'inventaire

A - Substance d'origine existante

B - Structure d'origine existante

C - Tissu divers à caractère intégral

Objectif de sauvegarde

A - Sauvegarde de la substance

B - Sauvegarde de la structure

C - Sauvegarde du caractère intégral

X prépondérante (qualité/signification)

/ évidente (qualité/signification)

EI Elément individuel à protéger

o Observation (thème important)

o Perturbation (préjudiciable au site)

Environnements

a - Environnement indispensable

b - Environnement sensible

a - Sauvegarde de l'état existant

b - Sauvegarde des caractéristiques



VD	19	Yvonand	Yvonand	2
----	----	---------	---------	---

Tissu à protéger Périmètres (P), Ensembles (E)
Environnements Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)
Eléments individuels

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
EE	XII	Rives du lac en grande partie marécageuses	a			/	a			108, 180
EI	1.1.1	Cure et dépendances (1746)				X	A			2, 4, 31, 43
EI	1.1.2	Fermes au premier plan de la silhouette du village				X	A			5, 7, 11, 12, 31
	1.1.3	Rangée de fermes profondément transformées						0		3, 5, 9, 10
	1.0.4	Élargissement de la rue pour la création d'un trottoir (travaux en cours)						0		17, 18, 19, 22
EI	2.2.5	Hôtel de Ville (19 ^e s.) marquant la place, adjonction modifiant profondément l'arrière du bâtiment				X	A			38, 41, 47
	2.2.6	Hôtel de la Gare (fin 19 ^e s.) refermant la place						0		42, 46, 51, 61
	2.2.7	Ancienne poste, bâtiment communal (fin 19 ^e s.)						0		41, 45
	2.2.8	Salle du conseil (19 ^e s.)						0		46, 51, 62
	2.2.9	Ancienne écurie de l'hôtel-de-ville détruite par un incendie en 1983						0		/
	2.2.10	Adjonction de vitrines, modification de l'aspect extérieur du bâtiment						0		40, 44
	2.0.11	Laiterie, importante modification du rez-de-chaussée						0		48, 54
	2.0.12	Boulangerie et magasin d'alimentation (milieu 20 ^e s.) en remplacement du tissu ancien						0		50, 55
	2.0.13	Habitation avec salon de coiffure, implantation en retrait de la rue, modification des espaces intermédiaires						0		53, 56
	2.0.14	Habitation et commerce (début 20 ^e s.) de caractère urbain						0		67, 71
EI	3.0.15	Maison bourgeoise (18 ^e s.) d'influence bernoise				X	A			145, 148, 161, 162
EI	3.0.16	Ferme mitoyenne datée de 1684, porte d'entrée et percements d'origine				X	A			150, 153
	3.0.17	Première ferme de la rangée transformée en café (19 ^e s.)						0		150, 168
	3.0.18	Place asphaltée, modification des espaces intermédiaires						0		150, 167
	3.0.19	Ferme industrielle (1980), architecture en rupture avec le tissu rural d'origine						0		147, 151, 158
EI	0.3.20	Ancienne grange à blé (époque bernoise) transformée en collège au 19 ^e s., désaffectée depuis 1957				X	A			79, 85

Tissu à protéger Périmètres (P), Ensembles (E)
Environnements Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)
Eléments individuels

Tissu à protéger		Périmètres (P), Ensembles (E)	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
Environnements		Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)								
Eléments individuels										
	Numéro	Dénomination								
	0.3.21	Rangée de fermes mitoyennes, fortement rénovées						0		77, 80, 83, 84, 89
	0.3.22	Tilleul marquant le carrefour						0		/
	0.4.23	Double ferme mitoyenne						0		132, 135
	0.4.24	Habitations familiales, en retrait de la rue, rupture dans le tissu d'origine						0		131
	0.5.25	Ferme datée de 1849 refermant le tracé linéaire de la rue en direction de Lucens						0		138, 140, 142
	0.6.26	Partie la plus ancienne du développement résidentiel (début 20 ^e s.)						0		91-95, 97, 99, 100
	0.6.27	Habitation plus récente contrastant avec le reste du tissu						0		96, 98
EI	0.0.28	Église St-Ours, citée au 11 ^e s., rebâtie en 1748				X	A			1, 6, 19, 31, 45
	0.0.29	Banque Raiffeisen (1971) et aménagement extérieur empiétant sur l'espace vert central						0		38, 45
	0.0.30	Place de stationnement asphaltée, modification du champ de foire						0		115
	0.0.31	Imposant tilleul								115
	0.0.32	Rue de la gare se prolongeant à travers le village						0		116, 119
	EI	0.0.33	Gare CFF (1877)				X	A		111, 116, 119
	0.0.34	Ancienne grande salle (1927)						0		117, 118
	0.0.35	Chapelle catholique (1959)						0		112, 115
	0.0.36	Habitations (1 ^{ère} moitié 20 ^e s.) bordant la rue						0		116, 119
	0.0.37	Nouvelle poste non intégrée, aménagement extérieur modifiant l'aspect de la rue						0		116
	EI	0.0.38	Riche demeure paysanne (18 ^e s.) et parc arborisé				X	A		73, 124
	0.0.39	Halle industrielle et aménagement extérieur modifiant les vergers aux abords du carrefour de l'église						0		126
	0.0.40	Nouvelle salle polyvalente (1981)						0		117
	0.0.41	Petit immeuble locatif, modification des abords du village						0		/
	0.0.42	Extension résidentielle (1 ^{ère} moitié 20 ^e s.) en bordure de la route cantonale Yverdon-Estavayer-le-Lac						0		120
	0.0.43	Actuel poste de gendarmerie, ancienne tannerie transformée en institut puis transformée en école ménagère						0		112, 115
	0.0.44	Ferme concentrée (fin 19 ^e s.), chaînes d'angle en pierre de la Molière						0		/



VD	19	Yvonand	Yvonand	4
----	----	---------	---------	---

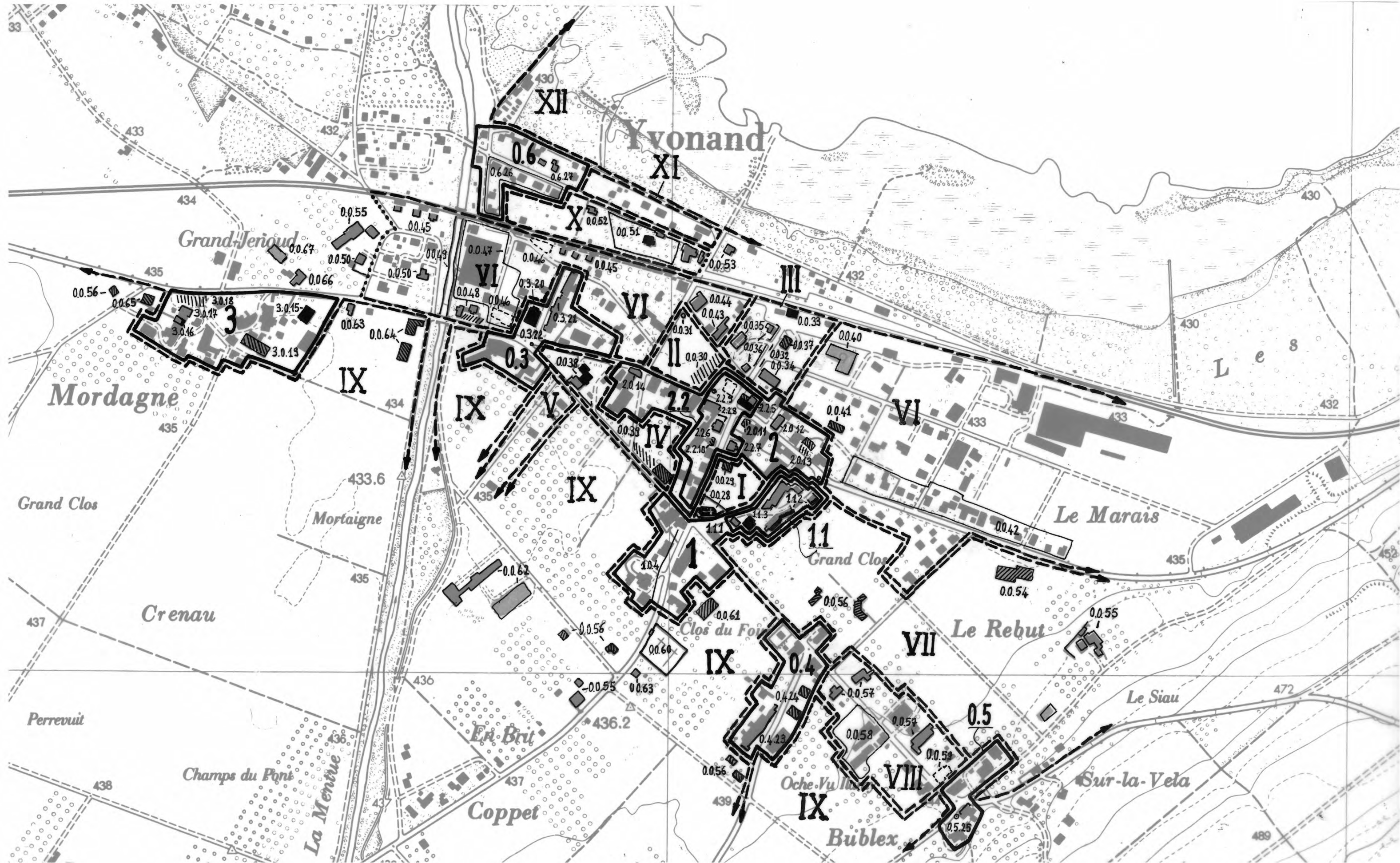
Tissu à protéger Périmètres (P), Ensembles (E)
Environnements Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)
Éléments individuels

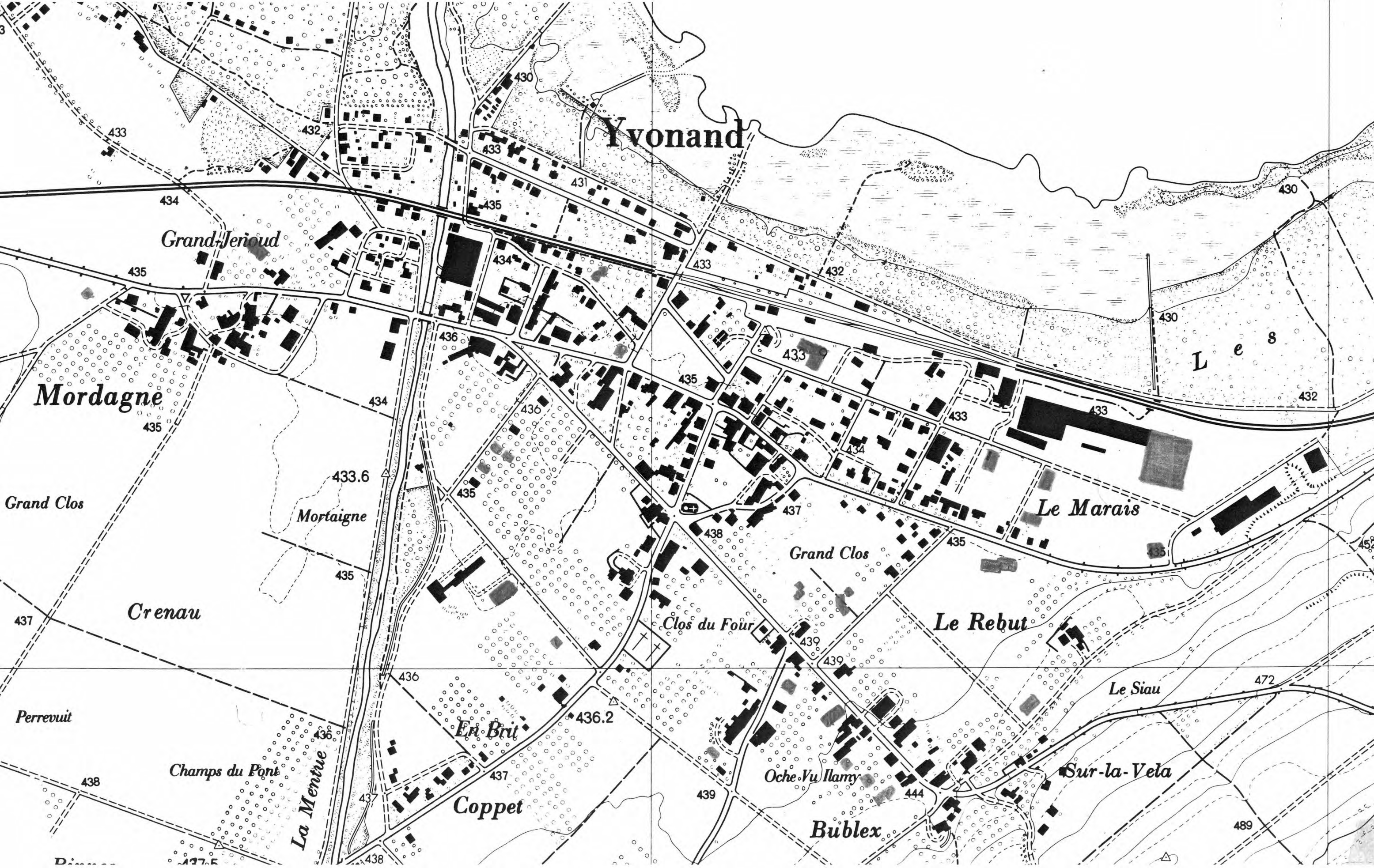
	Numéro	Dénomination	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
	0.0.45	Rangées de maisons en bordure des voies CFF (1 ^{ère} moitié 20 ^e s.)						0		88, 173
	0.0.46	Ancien couvert démoli lors de la cessation de l'activité de la tuilerie						0		/
	0.0.47	Ancienne tuilerie et briqueterie (fin 19 ^e s.) agrandie au milieu du 20 ^e s., démolie postérieurement au relevé (1986)						0		90, 121, 122
	0.0.48	Bâtiment administratif de l'usine (fin 19 ^e s.), adjonction d'un garage au milieu du 20 ^e s.						0		121
	0.0.49	Mentue opérant une coupure dans le site						0		169, 170
	0.0.50	Habitations (début 20 ^e s.) et parcs						0		165, 169, 172, 174
EI	0.0.51	Le Castel, riche demeure (début 20 ^e s.) style pittoresque et vaste parc aménagé				X	A			104-106
	0.0.52	Habitation familiale en retrait de la rue						0		104
	0.0.53	Groupe de trois habitations (début 20 ^e s.)						0		108, 109
	0.0.54	Immeuble locatif de masse et d'implantation perturbante, importante modification à l'entrée du village						0		137
	0.0.55	Fermes foraines aux abords de la localité						0		30, 137, 166, 175, 178
	0.0.56	Habitations familiales isolées modifiant la silhouette du site						0		29, 36, 135
	0.0.57	Fermes concentrées entre les deux noyaux ruraux supérieurs						0		136, 139, 141
	0.0.58	Institut gériatrique, développé au 20 ^e s.						0		133, 138
	0.0.59	Ferme détruite et non reconstruite						0		/
	0.0.60	Cimetière clos avec un porche d'entrée daté 1835						0		26, 28
	0.0.61	Hangar métallique modifiant le noyau ancien						0		33
	0.0.62	Nouvelle école et pavillon (1956/1985)						0		29
	0.0.63	Habitations (1 ^{ère} moitié 20 ^e s.) aux abords du site construit						0		27, 163
	0.0.64	Immeubles locatifs, architecture et implantation non intégrée au site						0		163, 170
	0.0.65	Garage à l'entrée de l'agglomération, modification de la silhouette du groupement de Mordagne						0		168
	0.0.66	Habitation (19 ^e s.) menacée de disparition						0		164
	0.0.67	Petit immeuble résidentiel à l'entrée de l'agglomération						0		164



Addenda

--	--	--	--	--	--

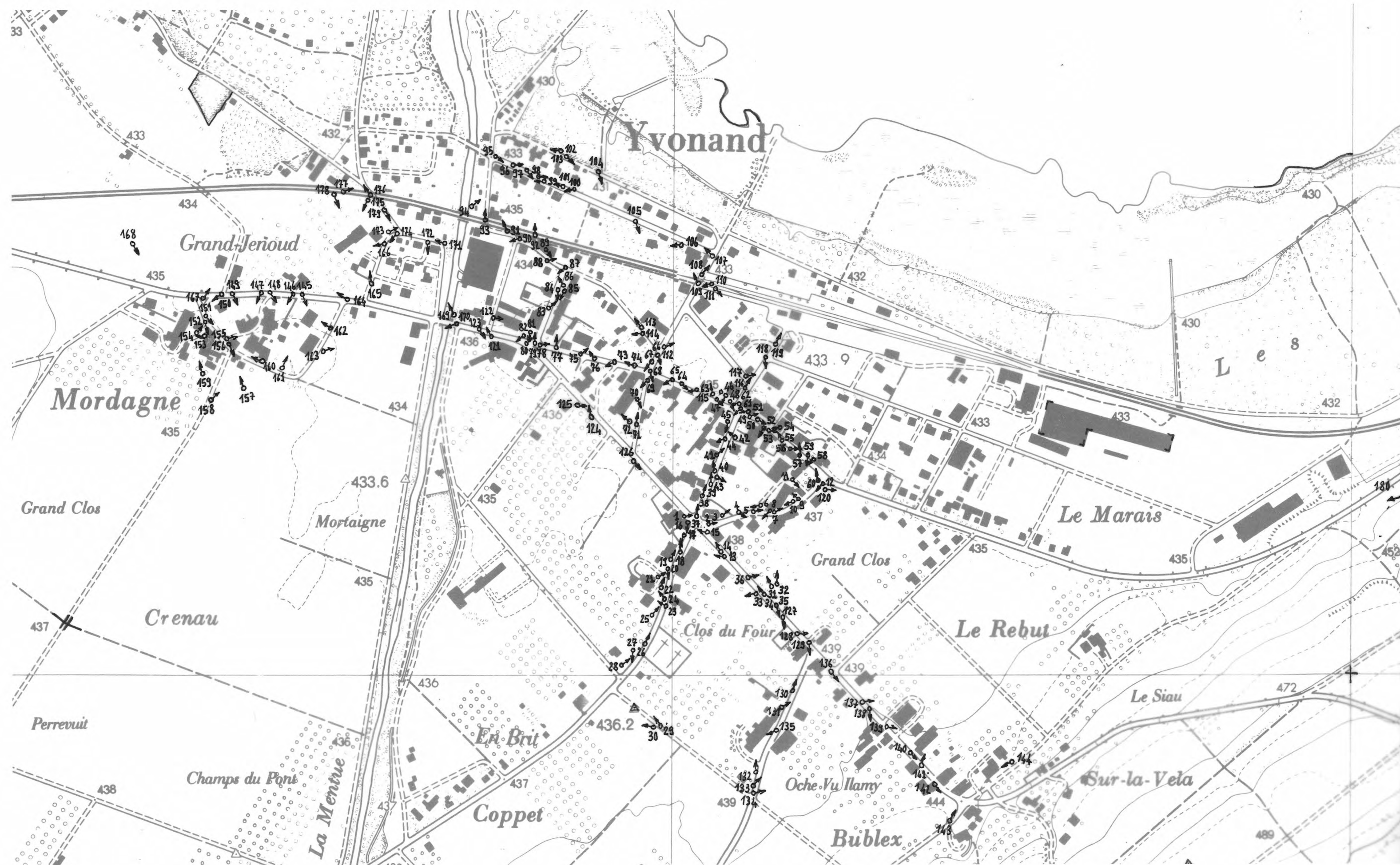






Addenda

--	--	--	--	--	--





1



7



13



2



8



14



3



9



15



4



10



16



5



11



17



6



12



18



19



25



31



20



26



32



21



27



33



22



28



34



23



29



35



24



30



36



37



43



49



38



44



50



39



45



51



40



46



52



41



47



53



42



48



54



55



61



67



56



62



68



57



63



69



58



64



70



59



65



71



60



66



72



73



79



85



74



80



86



75



81



87



76



82



88



77



83



89



78



84



90



91



97



103



92



98



104



93



99



105



94



100



106



95



101



107



96



102



108



103



115



121



110



116



122



111



117



123



112



118



124



113



119



125



114



120



126



127



133



139



128



134



140



129



135



141



130



136



142



131



137



143



132



138



144



145



151



157



146



152



158



147



153



159



148



154



160



149



155



161



150



156



162



163



169



175



164



170



176



165



171



177



166



172



178



167



173



179



168



174



180



Ct. Dist. Commune

ISOS

VD 19 Yvonand

Données

Addenda

SITE

La Mauguettaz

Niédens

Yvonand

Commune

Yvonand

District

Yverdon

Canton

Vaud

* visité, non relevé ** observation habitat dispersé

Carte nationale no

DONNEES SUR LES COMMUNES

Habitants	2000	2'278	Secteur 1	1980	11 %	1990	7 %	2000	4 %
Habitants	1990	1'913	Secteur 2	1980	33 %	1990	26 %	2000	21 %
Habitants	1980	1'328	Secteur 3	1980	57 %	1990	66 %	2000	61 %
			Sans données	1980	-- %	1990	1 %	2000	13 %

Accroissement 1990-2000 19.1 % Indice de développement e = 1.12

Accroissement 1980-90 44.1 %

Accroissement 1970-80 0.5 % Indice de la structure des âges a = 0.95

Moyenne suisse e=1; si e supérieur à 1, l'évolution démographique de la commune entre 1990 et 2000 dépasse la moyenne nationale

Moyenne suisse a=1; si a inférieur à 1, la commune était frappée de vieillissement en 2000

RECOMMANDATIONS ET ARRETES DE PROTECTION

Sur la liste de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national A/B:

/

Sur la liste de Protection des biens culturels d'importance nat./cant./locale:

Cant. : Stations lacustres (diverses périodes) le long du rivage

Dans l'AFU:

Maison bourgeoise 18^e s. en « Mordagne » / Maison bourgeoise et fermes transformées / Groupe de fermes au centre du village et environnement proche / Groupe de fermes formant le centre du hameau de la Maguettaz / Vergers au nord-ouest du hameau

Monuments historiques placés sous la protection de la Confédération:

Cure d'Yvonand

Autres arrêtés de protection:

Eglise St-Ours, rebâtie en 1748

Pour des objets ultérieurs se référer au recensement architectural du Canton de Vaud

